

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

5 novembre 2009

Résumé des coprésidents de la réunion du Sous-comité
du Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR)
28 octobre 2009

Coprésidents

M. Adonis Fakhri, Yémen
M. Robin Davies, Australie

Ouverture de la séance

La séance a été ouverte par les coprésidents, M. Adonis Fakhri, membre du Sous-comité représentant le Yémen, et M. Robin Davies, membre du Sous-comité représentant l'Australie.

Rapport sur la réunion des pays pilotes

2. Le Sous-comité note avec satisfaction que la première réunion des pays pilotes du PPCR s'est déroulée les 26 et 27 octobre 2009 à Washington. Le Sous-comité salue cette réunion comme la manifestation concrète de la volonté de partager les premières leçons tirées de la participation des pays au PPCR et de promouvoir les échanges de connaissances sud-sud.

3. Le Sous-comité encourage les pays ayant participé à cette réunion à prendre part aux délibérations du Sous-comité, et il note avec un intérêt particulier les exposés qui ont été présentés à la réunion consacrée au partage d'expériences et au retour d'informations des pays pilotes (*Experience Exchange and a Shared Understanding* et *Feedback from Pilot Countries*). Les exposés présentés par les pays participants et l'exposé supplémentaire présenté par les Maldives seront affichés sur le site web des FIC.

4. Le Sous-comité prend plus particulièrement note des observations suivantes qui se dégagent de la réunion :

- a) le PPCR doit s'efforcer de rester souple et créatif pour pouvoir s'adapter à l'évolution de la situation propre à chaque pays et pour tirer parti des opportunités qui se présentent à l'échelon national ;
- b) on s'accorde à reconnaître que la dimension régionale des programmes pilotes doit être prise en compte à deux égards : les opérations pilotes de portée nationale doivent être replacées dans le contexte régional, et les programmes régionaux doivent être ventilés en composantes nationales ;
- c) les vues de la société civile doivent être activement recherchées et prises en compte au stade de la planification et de la programmation stratégique ;
- d) il s'agit d'assurer une coordination efficace avec les autres programmes et processus d'adaptation à l'échelon national, en s'appuyant sur les plans et les mécanismes en place ; et
- e) il importe de passer rapidement à la phase de mise en œuvre lorsque c'est possible.

5. En ce qui concerne les activités d'envergure nationale menées par le PPCR à Samoa et Tonga au titre du programme pilote pour le Pacifique, la prochaine mission de cadrage est invitée à étudier les moyens qui permettraient de fournir une aide à décaissement rapide à ces pays frappés récemment par un tsunami tout en se conformant aux objectifs globaux du PPCR.

Rapport trimestriel des opérations

6. Le Sous-comité a examiné le document PPCR/SC.4/4, intitulé *Pilot Program for Climate Resilience: Quarterly Operations Summary*, et se félicite de l'avancement des activités du PPCR dans les pays pilotes et du démarrage des programmes régionaux du PPCR. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative de s'entendre avec le Comité des BMD sur la meilleure façon de procéder pour mettre à la disposition du public les rapports des missions conjointes, notamment indiquer les personnes qui ont été consultées durant ces missions. Le Sous-comité invite instamment les pays participant au programme et les BMD à faire rapidement avancer les travaux engagés pour formuler les programmes stratégiques de protection contre les chocs climatiques qui serviront de base aux investissements et à l'acquisition de connaissances.

Bilan des travaux engagés par les BMD à Djibouti

7. Le Sous-comité a examiné le document PPCR/SC.4/5, intitulé *Proposal for Djibouti*, et s'est dit satisfait du rapport établi par les BMD sur les travaux entrepris à Djibouti par ces institutions et d'autres partenaires de développement. Le Sous-comité prend note de la réflexion qui a été engagée dans le cadre de l'élaboration d'une monographie nationale sur les risques climatiques et sur les mesures d'adaptation possibles pour Djibouti, lesquels seront examinés avec les autorités nationales djiboutiennes lors de l'atelier prévu en novembre 2009. Le Sous-comité invite les BMD concernées à voir comment elles pourraient intervenir dans le cadre de leurs activités en cours et utiliser leurs propres ressources ou celles provenant d'autres sources de financement pour mettre en œuvre les activités jugées prioritaires par les participants à l'atelier de novembre.

Élection des coprésidents

8. Conformément au Cadre de gouvernance du SCF et au document de conception du PPCR, le Sous-comité a élu deux de ses membres, Ahmed Moosa, représentant les Maldives, et Vicky Seymour, représentant le Royaume-Uni, coprésidents du Sous-comité pour la prochaine période de six mois allant du 1^{er} novembre 2009 au 30 avril 2010.

Questions diverses

9. Le Sous-comité a examiné les formulaires d'acceptation de l'invitation à participer au PPCR soumis par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tonga au titre du programme pour la région du Pacifique, et par Haïti, la Jamaïque, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines (pays représentant l'Organisation des États des Antilles orientales) au titre du programme pour la région des Caraïbes. Le Sous-comité du PPCR confirme sa décision de désigner ces pays comme participants aux programmes régionaux pilotes et demande aux BMD, en consultation avec les institutions des Nations Unies et les organismes régionaux et bilatéraux concernés, d'aider ces pays à élaborer des programmes régionaux pilotes au titre du PPCR.

10. Le Sous-comité note que Samoa et la Dominique n'ont pas encore soumis leur formulaire d'acceptation de l'invitation à participer au PPCR, et il accepte de confirmer par courrier postal

leur participation aux programmes régionaux pilotes. Le Sous-comité prend note de la suggestion qui a été faite de programmer rapidement et en souplesse les activités du PPCR à Samoa et Tonga en vue d'aider les autorités nationales à organiser la riposte au récent tsunami, et il demande aux BMD d'examiner cette question lors de leur prochaine mission de cadrage en restant fidèles aux objectifs du PPCR.

11. Le Sous-comité note avec satisfaction le calendrier et le programme de travail établis pour finaliser le rapport du groupe d'experts du PPCR. La version finale du rapport sera publiée sur le site web des FIC le 30 novembre 2009.

12. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative de préparer, en collaboration avec les BMD, et de soumettre à son attention une note recommandant au Sous-comité la marche à suivre pour examiner les programmes stratégiques devant être préparés par les pays pilotes.

Clôture de la séance

13. La réunion s'est terminée le 28 octobre 2009.